



Communiqué de Monsieur le Maire du 1^{er} mars 2023

Legs d'un habitant à la ville d'ANOULD

J'ai décidé de rendre public le legs d'un habitant d'ANOULD, Monsieur Claude FLEURENCE, décédé le 18 février 2021, à l'aube de ses 85 ans. Conformément à ses volontés, ce legs d'un montant de 1 259 941.08€ est conditionné à la construction d'un établissement d'accueil pour personnes âgées, comprenant un pavillon réservé aux malades d'Alzheimer. Très attaché à « sa commune de naissance », Claude FLEURENCE appelait de tous ses vœux que les « gens d'ANOULD » puissent disposer d'un établissement au plus près de chez eux.

Dès 2017, cet administré avait pris attache avec son édile pour lui indiquer qu'il avait désigné la Mairie d'ANOULD comme bénéficiaire de plusieurs contrats d'assurance-vie. Ses volontés ont été par la suite actées par le biais d'un acte notarié qui précisait la destination des fonds. Une unité foncière appartenant à la Ville d'ANOULD avait même été identifiée en accord avec le généreux donateur pour la construction des bâtiments. Monsieur FLEURENCE avait simplement exprimé le souhait que cet établissement porte le nom : « Annette et Claude », ce qui fera l'objet d'une prochaine délibération du Conseil Municipal pour désigner Claude et sa sœur comme « bienfaiteurs de la Commune d'ANOULD ».

A ce jour, les différentes formalités administratives ayant été purgées et les fonds versés, il m'incombait à présent de vous faire cette annonce, Monsieur FLEURENCE ayant en effet insisté sur le fait de conserver un anonymat le plus total de son vivant.

Il est à préciser que les membres du Conseil Municipal avaient été informés de ce don via deux délibérations, dont la dernière qui dénombre les différents montants remonte à mai 2021. Les services de la Sous-Préfecture et de la Trésorerie avaient été avisés en amont.

A Présent, les administrations concernées vont être officiellement informées et les partenaires éventuels contactés afin de mener à bien ce projet.

Je tiens aujourd'hui à rendre hommage à Monsieur Claude FLEURENCE pour la générosité dont il a fait preuve au profit des habitants de notre cité et ai également une pensée pour sa sœur Annette.

Jacques HESTIN